

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU**  
De la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt  
**Séance du 20 juin 2022**

L'an deux mille vingt deux, le 20 juin à 17 H 00

Le Bureau de la Communauté de Communes étant assemblé en session ordinaire, aux bureaux de la Codecom à Spincourt, après convocation légale, en date du 13 juin 2022 sous la présidence de M. Jean Marie MISSLER.

**Membres du bureau présents :**

- ✓ Mme BERTIN Célia
- ✓ M. BRELLE François
- ✓ M. GEORGES Denis
- ✓ M. HAUPTMANN Gérard
- ✓ M. MAZET Thierry
- ✓ M. MICHELS Julien
- ✓ M. MISSLER Jean-Marie
- ✓ M. PERIGNON Alain
- ✓ Mme POSTAL Anne
- ✓ M. PROT Patrice
- ✓ M. SELLIER Hubert

**Membres du bureau excusés :**

- ✓ M. CARLU Jean Baptiste
- ✓ Mme FAUQUENOT Evelyne
- ✓ Mme ANTOINE Jocelyne
- ✓ M. CAPUT Christophe
- ✓ M. JACQUE Philippe
- ✓ M. TRINOLI Massimo

**Participants non élus :**

- ✓ Mme Béatrice CLEMENT,
- ✓ Mme Florence BREUIL,
- ✓ M. BONTEMPS Anthony,

Le quorum étant atteint, il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Comité. Mme Anne POSTAL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Le Président remercie le sénateur Franck Menonville de sa présence, dans le cadre de sa visite du territoire. Le Président remercie également les conseillers départementaux du territoire qui ont participé à cette journée.

Celle-ci a permis la visite de la ferme bio de Réville aux Bois et de la fabrique des glaces de Meuse de Woëcourt. Suite à la réunion de bureau une réunion sera organisée avec les maires du territoire sur la thématique de la forêt en présence du sénateur Franck Menonville en sa qualité de président des communes forestières de Meuse et de Monsieur le Directeur de l'ONF.

**Ordre du jour :**

1. Demandes de dérogations scolaires.
2. Participation financière de la CCDS pour l'achat de manuels scolaires.
3. Informations concernant le marché de restauration scolaire.
4. Devenir des TBI.
5. Echanges sur les problématiques des collectivités.
6. Questions diverses.

## **1. DEMANDES DE DEROGATIONS SCOLAIRES**

**AFFAIRE N° 2022-06-20-01**

Vu les statuts de la CODECOM de Damvillers Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Vu les demandes de :

- ✉ M. DI GIUSTO Romain et Mme MENARD Prescillia, domiciliés à BRANDEVILLE, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant DI GIUSTO Lily, à l'école de MARVILLE.
- ✉ M. GERARD Davis et Mme NENIN Magalie, domiciliés à LOISON, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant GERARD NENIN Mathieu, à l'école de ROUVROIS.
- ✉ Mme BIER Charline, domiciliée à BOULIGNY, sollicitant une demande de dérogation pour son enfant BIER Timéo, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.
- ✉ M. et Mme BERTHELEMY Florian et Camille, domiciliés à PILLON, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant BERTHELEMY Naomie, à l'école de DAMVILLERS.
- ✉ M. FRANCOIS William et Mme PAYO Charlène, domiciliés à SAINT LAURENT SUR OTHAIN, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant FRANCOIS Rose, à l'école de ROUVROIS SUR OTHAIN.
- ✉ M. et Mme DEFRANCE Stéphane et Thyphaine, domiciliés à SPINCOURT, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant DEFRANCE Alaric, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.
- ✉ M. PANYI Julien et Mme ROUSSEL Pauline, domiciliés à AZANNES, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant PANYI Lana, à l'école de MARVILLE.

- ↳ M. EFTIMIE et Mme SEITZ Priscilia, domiciliés à PIENNES, sollicitant une demande de dérogation pour leurs enfants EFTIMIE Mélyana et Adrian, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.
- ↳ M. et Mme ANDRIANARIVONY POIROTTE Andy et Mylène, domiciliés à LONGUYON, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant ANDRIANARIVONY POIROTTE Anatole, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.

Considérant les motifs invoqués,

Le Président rappelle qu'il est nécessaire de prendre en compte l'équité de traitement des demandes des familles et aussi l'équilibre des effectifs dans les différents groupes scolaires du territoire qui sont déjà en baisse. Effectivement, plusieurs alertes de fermetures potentielles de classe ont eu lieu ces dernières années. En outre, il est essentiel de conserver les effectifs des services périscolaires, la collectivité a mis les moyens pour fournir des services à la population, en particulier sur le Bois Brûlé.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

**AUTORISE** les dérogations scolaires suivantes sous réserve de places disponibles dans l'école :

- GERARD NENIN Mathieu, à l'école de ROUVROIS.
- BERTHELEMY Naomie, à l'école de DAMVILLERS.
- DEFRANCE Alaric, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.
- EFTIMIE Mélyana et Adrian, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.
- ANDRIANARIVONY POIROTTE Anatole, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.

**REFUSE** les dérogations scolaires suivantes :

- DI GIUSTO Lily, à l'école de MARVILLE.
- BIER Timéo, à l'école de DOMMARY BARONCOURT.
- FRANCOIS Rose, à l'école de ROUVROIS SUR OTHAIN.
- PANYI Lana, à l'école de MARVILLE.

Voix pour : 11

Voix contre : 0

Abstention : 0

## 2. PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCDS POUR L'ACHAT DE MANUELS SCOLAIRES.

### 2.1 DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ECOLE DE DOMMARY BARONCOURT POUR L'ACHAT DE MANUELS SCOLAIRES

La directrice de l'école de Dommary Baroncourt a fait une demande écrite de subvention pour l'achat de 25 manuels de mathématique à destination des CM2 ainsi qu'un livre du maître.

Elle indique que les programmes évoluent sans cesse et que les manuels utilisés depuis quelques années ne satisfont plus aux exigences et nouvelles méthodes utilisées pour faire réussir chaque élève dans les meilleures conditions.

Ces nouveaux manuels visent à développer un rapport positif aux mathématiques en donnant une place fondamentale à la résolution de problèmes. Ils proposent une démarche réellement innovante et de qualité.

Il convient cependant de connaître le coût de cet équipement. Le bureau ne disposant pas de cette information, le Président demande de déplacer la décision dans l'attente d'un devis.

Le bureau étudiera cette question dès lors que les documents seront en sa possession.

### 2.2 DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DES TROIS ECOLES DU RPI DU BOIS BRULE POUR L'ACHAT DE LIVRES DE BIBLIOTHEQUE

AFFAIRE N° 2022-06-20-02

La DAAC (Délégation Académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle) a sollicité l'Education Nationale Dans le cadre de la campagne d'appel à projets académique pour l'attribution des crédits 'bibliothèque d'école' pour l'année 2022. Les moyens alloués pour le Département de la Meuse sont de 7 109 euros.

Ainsi l'IEN (Inspection de l'Education Nationale) de la Meuse a décidé de cibler les deux RPI en cours de restructuration sur le Département: Sivry-Consenvoye et Bois Brûlé.

La directrice de l'école de Billy a communiqué à la CCDS un mail provenant de l'inspection de l'éducation nationale concernant l'achat de livres pour le nouveau groupe scolaire à Mangiennes.

L'idée est de pouvoir acquérir des livres avant le déménagement dans la nouvelle école pour créer une bibliothèque commune à toutes les classes du groupe scolaire du RPI du Bois Brûlé.

Ces crédits « bibliothèque d'école » soutiennent en priorité les écoles éloignées des bibliothèques/médiathèques.

Dans ce contexte, l'éducation nationale financerait pour partie l'achat de ces livres, sous réserve d'une participation financière de la CCDS à hauteur de 200 € par classe.

Les 7 enseignants du RPI du Bois Brûlé ont donc adressé un dossier à l'IEN et sont en attente du retour.

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Le bureau après en avoir délibéré autorise le versement d'une subvention d'un montant de 1 400,00 euros pour l'achat de livres de bibliothèque pour le nouveau groupe scolaire de Mangiennes.

Voix pour : 11

Voix contre : 0

Abstention : 0

### 3. INFORMATIONS CONCERNANT LE MARCHÉ DE RESTAURATION SCOLAIRE

Le Président informe les membres du bureau que le marché de restauration scolaire arrive à son terme.

Un nouveau marché d'appel d'offres a donc été réalisé pour la restauration scolaire 2022-2027.

Il se décompose en 2 lots :

- Lot 1 : Préparation et livraison de repas en liaison froide dans les différentes cantines scolaires du territoire intercommunal hors Damvillers,
  - Lot 2 : Fourniture de denrées alimentaires à la cuisine centrale située au Collège Jules Bastien Lepage de Damvillers
- Envoi de l'avis de marché le 19 mai 2022
  - Réception des offres avant le 20 juin 2022 à 10 h.
  - Début du contrat à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022.
  - Fin du contrat : 31 août 2023 renouvelable quatre fois maximum par tacite reconduction (31 août 2027)

La commission d'appel d'offre se réunira le 27 juin prochain pour examiner les candidatures.

A la lecture des premières informations contenues dans les offres la crainte de hausse des tarifs de prestation semble être confirmée.

Le conseil communautaire sera appelé à choisir les prestataires retenus pour le marché de restauration scolaire 2022-2027.

#### 4. DEVENIR DES TBI

L'appel à projets « socle numérique » mis en place par l'Etat dans le cadre du plan de relance a permis à la CCDS d'investir dans des ENI (écrans numériques interactifs) pour l'ensemble des classes de primaire du territoire.

Ces équipements de dernière génération représenteront une nouvelle évolution dans les outils pédagogiques à la disposition des enseignants (plus intuitifs, plus maniables, plus puissants, ...).

Aussi, il convient de définir le devenir des TBI existants qui sont toujours fonctionnels et entretenus par la CCDS.

Dans un premier temps un diagnostic complet de l'ensemble du parc des TBI des classes primaires et maternelles à été réalisé. Ceci va permettre de remplacer les TBI les plus performants dans les classes de maternelles qui ne seront pas équipées d'ENI pour le moment.

Pour le reste, diverses solutions peuvent être envisagées. Le marché de fourniture des ENI prévoit une prestation de dépose et évacuation et mise au rebut. Toutefois, au regard du bon état de fonctionnement du matériel, il serait dommageable de choisir cette option.

Aussi, il est proposé de trouver des solutions alternatives : vente aux enchères (agora store ou web enchères) ou cession à des associations caritatives.

Le bureau autorise le président à mettre en place la solution la plus appropriée pour remplacer les TBI qui ne seront plus utilisés dans les écoles du territoire intercommunal.

#### 5. ECHANGES SUR LES PROBLEMATIQUES DES COLLECTIVITES

Le Président tient à signaler au Sénateur divers points d'inquiétude des élus du territoire :

- Multiples problèmes liés à l'habitat avec la multiplication de contraintes liées à la construction neuve hors périmètre urbanisé et avec la notion de ZAN « zéro artificialisation nette » qui apparaissent mortifères pour les territoires ruraux qui ont toujours connus un développement économe et responsable de foncier à contrario des métropoles et des périphéries des grandes aires urbaines qui ont consommé les espaces naturels de façon déraisonnée.

Monsieur MENONVILLE indique qu'il souhaite adapter et assouplir les objectifs de la loi Climat et Résilience en prenant en compte les spécificités des territoires ruraux grâce notamment au droit à la différenciation porté dans le cadre de la loi 3DS.

Le Sénateur indique qu'il est nécessaire aussi de travailler sur le foncier vacant qui est très présent sur nos territoires. Le Président confirme qu'il existe un vrai sujet de rétention foncière mais que les outils à la disposition des élus semblent trop complexes et fastidieux à mobiliser pour faire avancer les choses.

- Problème concernant les délégations de compétence qui ont tendance à être transférées sans moyens financiers en contrepartie comme le développement économique par exemple.

Monsieur le Sénateur indique que malheureusement il apparait que cette situation semble se reproduire sur divers thématiques ce qui fragilise les capacités d'action des territoires. Il tient à souligner cependant que le Département de la Meuse dispose de sérieux atouts comme le GIP Objectif Meuse qui permet de soutenir de gros projets d'investissements. D'ailleurs le territoire est bien orienté à la matière avec de nombreux projets conséquents. Cependant, un gros travail reste à faire pour rendre le territoire encore plus attractif, ce qui est notamment mis en œuvre via l'agence d'attractivité.

Le gros problème restant la main d'œuvre qui manque cruellement.

- De multiples échanges sont portés entre les élus et Monsieur le Sénateur sur le climat politique actuel suite aux résultats des élections législatives de ce Dimanche 19 Juin.

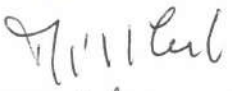
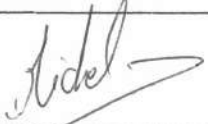

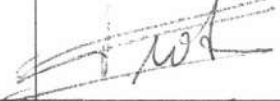

## 6. QUESTIONS DIVERSES.

Le Président rappelle aux membres la tenue du prochain communautaire le 28 Juin qui sera précédé d'une réunion de bureau ce Lundi 27 Juin.

La séance est levée à 18 H 30.

**Ordre du jour :**

1. Demandes de dérogations scolaires.
2. Participation financière de la CCDS pour l'achat de manuels scolaires.
3. Informations concernant le marché de restauration scolaire.
4. Devenir des TBI.
5. Echanges sur les problématiques des collectivités.
6. Questions diverses.

ANTOINE Jocelyne	Exc	MAZET Thierry	
BERTIN Célia		MISSLER Jean Marie	
BRELLE François		MICHELS Julien	
CAPUT Christophe	Exc	PERIGNON Alain	
CARLU Jean-Baptiste	Exc	POSTAL Anne	
FAUQUENOT Evelyne	Exc	PROT Patrice	
GEORGES Denis		SELLIER Hubert	
HAUPTMANN Gérard		TRINOLI Massimo	Exc
JACQUE Philippe	Exc		